

Jean Panneton
Le séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières,
 1860–2010

Québec; Septentrion, 2010, 375 p.

Louise Bienvenue

Université de Sherbrooke

Les éditions Septentrion ont fait honneur récemment à l'histoire mauricienne par une série de publications qui accompagnent le tricentenaire de la ville fondée par Lavolette. La monographie de Jean Panneton sur le séminaire Saint-Joseph s'ajoute à ce bouquet et vient souligner, pour sa part, les 150 ans de cette vénérable maison d'éducation.

Reconstituer l'histoire d'une institution d'enseignement n'est pas une mince tâche. Panneton s'y attelle avec courage, optant pour un plan de rédaction essentiellement chronologique à l'exception des deux dernières parties de l'ouvrage consacrées aux activités parascolaires et aux rameaux institutionnels du séminaire. Consacrée à la période fondatrice (1860–1874), la première partie rappelle que le collège des Trois-Rivières fut l'initiative de huit notables trifluviens laïcs intéressés par le développement municipal et régional. Ces fondateurs souhaitaient que le collège soit composé de trois sections : classique, commerciale et agricole. Dans les faits, seules les deux premières virent le jour. La corporation se tourna vers l'évêque pour fournir le personnel enseignant et le directeur. Devant la lenteur de ce dernier à répondre à sa requête, elle n'hésita pas, toutefois, à menacer de recourir à des professeurs laïques. Il faut préciser qu'à cette époque, peu de prêtres ambitionnaient de devenir professeur de séminaire, une tâche exigeante et peu rétribuée. C'est ainsi qu'à Trois-Rivières, comme dans bien des collèges, l'enseignement fut surtout dispensé au cours des premières décennies par des étudiants en théologie. Dès sa première année, le collège accueillit une centaine d'élèves. La précarité financière força bientôt les membres de la corporation à solliciter l'évêché afin qu'il assure la pérennité de l'œuvre en la transformant en séminaire diocésain.

La deuxième partie s'intéresse aux premières années du séminaire Saint-Joseph (1874–1929), alors installé dans un édifice de brique à tourelles. En 1871, on

annonce que l'institution cessera de donner exclusivement le cours classique, car trop d'élèves quittent après deux ou trois ans de scolarité sans avoir obtenu le baccalauréat ès arts, mais en ayant consacré bien des heures au grec et au latin... À l'instar de plusieurs collèges « classiques » de l'époque, le séminaire se permet quelques accros au *ratio studiorum*. Désormais, les premières années seront dédiées au cours commercial et seuls les élèves poursuivant au-delà du troisième ou quatrième degré s'adonneront aux humanités. On voit là s'exprimer le sens pratique des dirigeants qui, loin de miser uniquement sur la formation d'une élite universitaire et sacerdotale, s'engagent à fournir à une plus large proportion de la jeunesse mauricienne des outils de développement. La formule porte fruit, si l'on en juge par le développement de l'effectif qui atteint les 500 élèves en 1929.

Traitant des années 1929 à 1989, la troisième partie décrit à la fois l'ascension et le déclin du cours classique. L'amalgame entre les cours commercial et classique prend fin en 1929, alors que le séminaire a désormais les reins assez solides pour offrir les huit années du cours classique. Les effectifs sont en hausse : 488 élèves en 1930; 715 en 1960. Les élèves trifluviens composent toujours moins de la moitié de l'effectif, les autres villes régionales (Grand-Mère, Shawinigan) et les paroisses rurales fournissant le reste. Autre changement significatif : 1937 marque la fin du régime des séminaristes-enseignants. On insiste désormais pour que la formation sacerdotale soit allégée de tâches susceptibles de nuire aux études théologiques. Au cours de ces années fastes, le séminaire Saint-Joseph fournit annuellement une quarantaine de candidats au sacerdoce. À partir de 1954, des laïcs apparaissent dans la liste des professeurs, signe annonciateur de la grande transition de la Révolution tranquille. Les réformes engendrées par le Rapport Parent entraînent, en effet, le séminaire dans une crise d'identité. On choisit dans un premier temps de s'associer avec la Régionale des Vieilles-Forges, en dispensant gratuitement le cours secondaire de 5 ans. À partir de 1968, l'institution se résigne à délaisser le collégial, une décision qui sonnait le glas, selon l'auteur, de la grande époque du cours classique. C'est afin de préserver un peu de son caractère distinct, ancré dans la tradition catholique, que le séminaire tente l'aventure de l'enseignement secondaire privé à partir de 1971. Au cours de cette décennie et de la suivante, les cohortes d'étudiants seront les plus nombreuses de l'histoire de l'institution : 1239 inscrits en 1975, 1214 en 1985.

La quatrième partie de l'ouvrage, la dernière du récit chronologique, relate l'histoire très récente des années 1989 à 2010. Plus descriptive, elle évoque, entre autres, la laïcisation du personnel, la modernisation de la pédagogie et des installations de même que l'ouverture à la mixité des élèves à partir de 1998.

Bien que le genre de l'histoire institutionnelle soit toujours un peu ingrat (déménagements, incendies, changements de directeurs et de programmes, etc.) et propice aux répétitions, Jean Panneton tire bien son épingle du jeu en fournissant un récit vivant et évocateur. Celui qui occupe depuis 1989 la fonction de supérieur du séminaire, et dont l'histoire familiale est étroitement reliée à l'institution, signe un ouvrage marqué au coin de l'affection qu'il porte à son alma mater. L'ouvrage est richement illustré et fournit quelques matériaux intéressants pour une réflexion sur l'évolution de l'architecture collégiale.

Si l'ouvrage de l'abbé Panneton n'a pas de prétention scientifique, il est néanmoins solidement appuyé sur des archives institutionnelles et sur des publications régionales d'époque. L'auteur puise aussi de manière pertinente aux études d'histoire trifluvienne et mauricienne. On regrettera toutefois qu'il n'inscrive pas mieux son analyse dans l'historiographie des collèges classiques, ancienne (Galarneau) et récente (Bouvier, Hubert et Hudon), en référant entre autres au numéro spécial de cette revue (*HSE/RHE*, printemps 2009), consacré aux « nouveaux regards sur le collège classique ». C'eût été d'autant plus pertinent que plusieurs éléments présentés dans le livre — origines laïques du collège, aménagement des programmes pour répondre aux besoins d'une région en développement, pragmatisme des dirigeants — rejoignent et confirment les conclusions de ces études. Ces travaux invitent, en effet, à déconstruire l'image d'Épinal du collège classique en tant qu'institution immuable, qui n'aurait pas dérogé depuis la Nouvelle-France au modèle jésuite fondateur, pour mettre en lumière des histoires institutionnelles plus complexes où les maisons d'éducation se révèlent plus perméables qu'on le croyait au changement, aux demandes des parents et des élites régionales, et aux enjeux économiques de façon générale. Malgré cette réserve, il faut savoir gré à Jean Panneton d'avoir relaté les 150 ans d'une histoire riche qui intéressera les historiens autant que les anciens élèves du séminaire Saint-Joseph.